

LA DÉPÊCHE DES ACTIONS URGENTES

ACTUALITÉS PARVENUES AU SERVICE DE JANVIER À MAI 2025

MAI 2025 – N°69

ÉDITO

C'est parti pour un tour du monde de bonnes nouvelles ! Du Mexique à l'Arabie saoudite en passant par le Mali et la Turquie, découvrez les témoignages forts de personnes qui ont retrouvé la liberté grâce aux réseaux solidaires des actions urgentes.

Léa Booz Parny, Chargée d'animation des réseaux Défendre les personnes

TEMPS FORT

VISITE DES WET'SUWET'EN A PARIS

Sleydo' et Freda, de la nation Wet'suwet'en, ont été chaleureusement accueillies lors de leur visite à Paris ! Notre soutien à la lutte des Wet'suwet'en contre l'industrie fossile est crucial pour la défense des droits des peuples autochtones et pour promouvoir une action durable en faveur de la justice climatique. Voici quelques moments forts qui ont marqué cette tournée :

- **Un événement à l'académie du climat** avec plus de 100 participant.es présent.es pour échanger sur les enjeux inhérents aux défenseur.es de l'environnement.
- **Une mobilisation impressionnante à la Parole Errante de Montreuil**, où plus de 300 personnes venues de tous horizons se sont retrouvées pour visionner le documentaire « *Yintah* ».
- **Une couverture médiatique nationale et internationale** avec des sujets diffusés sur France 24, RFI et de nombreux autres médias...
- **Des rencontres inspirantes avec des organisations engagées** telles qu'Extinction Rébellion, Les Soulèvements de la Terre, CSIA, et bien d'autres, créant des ponts et des synergies entre les différents acteurs de mobilisation français.
- **Une visite symbolique du Quai Branly** et de son Totem Kaiget, un emblème puissant du clan Wet'suwet'en, culminant à près de 16 mètres, marquant la force et la résilience de leur culture.
- Une **action de solidarité d'AIF** qui a mis en lumière notre force collective et notre engagement. Sleydo' et Freda ont été très touchées par cette action.



Action de solidarité à Amnesty France pour les Wet'suwet'en © Privée

NOS VICTOIRES

MEXIQUE. ABANDON DES POURSUITES CONTRE DES DÉFENSEURES DES DROITS HUMAINS

[AU 47/24] En janvier 2025, le parquet général du Mexique a informé les défenseures des droits humains **Ana Lorena Delgadillo, Marcela Turati et Mercedes Doretto** de l'abandon des poursuites engagées contre elles. Depuis 2016, elles étaient soumises à une enquête et à une surveillance ciblée en raison de leur travail mené auprès de familles de migrant·e·s disparus dans l'État du Tamaulipas.



Ana Lorena Delgadillo © Fundación para la Justicia y el Estado Democrático de Derecho

ÉTATS-UNIS. TOFFIQ AL BIHANI A ÉTÉ LIBÉRÉ DU CENTRE DE DÉTENTION DE GUANTÁNAMO BAY

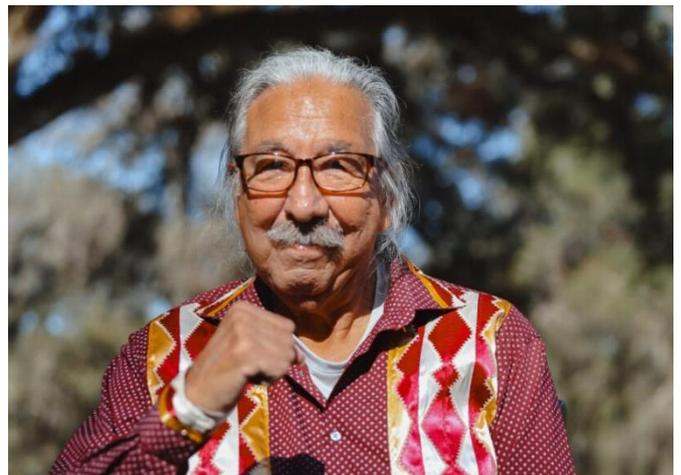
[AU 66/22] Le 6 janvier 2025, les États-Unis ont transféré 11 hommes yéménites du centre de détention militaire de Guantánamo Bay en vue de les réinstaller à Oman. L'un d'eux était **Toffiq al Bihani** : arrêté en 2003, son transfert vers un autre pays avait été approuvé depuis 2010.

YÉMEN. LE JOURNALISTE AHMAD MAHER A ÉTÉ LIBÉRÉ

[AU 4/24] Le 18 janvier 2025, le journaliste **Ahmad Maher** a été libéré de la prison de Bir Ahmad, à Aden, au Yémen. Il avait été condamné par le Tribunal pénal spécial à quatre ans d'emprisonnement, à l'issue d'un procès manifestement inique, pour diffusion d'informations fausses ou trompeuses, une infraction qui n'est pas reconnue au titre du droit international.

ÉTATS-UNIS. COMMUTATION DE PEINE POUR LEONARD PELTIER

[AU 16/19] Le 20 janvier 2025, dans les dernières heures de sa présidence, Joe Biden a annoncé commuer la peine du militant autochtone amérindien **Leonard Peltier**. Cette décision lui permettra de purger le restant de sa peine sous un régime de détention à domicile, en compagnie de ses proches et de sa communauté, et non derrière les barreaux. Amnesty International avait déjà envoyé des observateurs au procès de Leonard Peltier en 1977 et fait campagne en faveur de sa libération depuis de nombreuses années. Elle continuera de suivre les circonstances de sa détention à domicile. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette action en faveur de Leonard Peltier au fil des décennies.



Leonard Peltier © Angel White Eyes

ARABIE SAOUDITE. LIBÉRATION DE SALMA AL SHEHAB

[AU 74/22] Le 10 février 2025, **Salma al Shehab**, étudiante en doctorat à l'université de Leeds et mère de deux enfants, a été libérée de prison en Arabie saoudite après avoir purgé une peine de quatre ans de détention arbitraire, prononcée à l'issue d'un procès inique par le tristement célèbre Tribunal pénal spécial. Elle était condamnée pour des infractions liées au terrorisme, pour avoir publié des tweets en faveur des droits des femmes.

MAROC. UN MILITANT OÛÏGHOUR LIBÉRÉ D'UNE PRISON MAROCAINE

[AU 14/22] Le **12 février 2025**, les autorités marocaines ont libéré **Idris Hasan**, un militant ouïghour, au bout de 43 mois de détention. Il été arrêté en juillet 2021 à l'aéroport de Casablanca sur la base d'une notice rouge diffusée par Interpol à la demande des autorités chinoises, l'accusant de terrorisme en raison de son travail avec des organisations ouïghoures.

Le 12 février, Idris Hasan a été remis à l'office du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés au Maroc, où sa demande de réinstallation a été officiellement acceptée aux États-Unis. Le lendemain, il est arrivé à Washington et a exprimé sa profonde gratitude envers toutes les personnes ayant pris sa défense. Son épouse, Zaynura Hasan, a fait part de son soulagement dans un message à Amnesty International : « *Merci beaucoup à tous et toutes ; sans votre aide, nous n'aurions pas pu sauver mon mari. [...] La plupart des gens pensaient que c'était sans espoir, mais des défenseur-e-s des droits humains comme vous se sont battus pour lui - et il a finalement été sauvé.* »

ARABIE SAOUDITE. ASAAD BIN NASSER AL GHAMDI A ÉTÉ LIBÉRÉ DE PRISON

[AU 65/24] Le **13 février 2025**, **Asaad bin Nasser al Ghamdi**, enseignant de 47 ans, a été libéré de prison après plus de deux ans d'incarcération, à l'issue d'un procès inique devant le Tribunal pénal spécial. Arrêté le 20 novembre 2022, il avait été condamné initialement à une peine de 20 ans de prison uniquement pour avoir publié sur les réseaux sociaux des messages critiquant le programme du gouvernement Vision 2030 et exprimé ses condoléances pour la mort en prison d'un éminent défenseur des droits humains.

ÉGYPTE. UN ÉTUDIANT LIBÉRÉ APRÈS 57 MOIS DE PRISON

[AU 73/23] Le 25 février 2025, **Badr Mohamed** a été libéré et a retrouvé sa famille. Sa libération a fait suite à une décision de la Cour de cassation qui a fait droit à son

recours, réduisant sa sentence de cinq ans à un an de prison. Badr Mohamed a été condamné en janvier 2023 à cinq ans de prison à l'issue d'un procès manifestement inique, en relation avec les manifestations de la place Ramsès, le 16 août 2013, alors qu'il avait 17 ans.

Sa détention arbitraire l'a privé de moments avec sa fille, née alors qu'il était en prison.



Mohamed Badr © Private

Des sympathisant-e-s du monde entier ont fait campagne en faveur de la libération de Badr Mohamed en adressant des lettres aux autorités égyptiennes. Après sa libération, Badr Mohamed et son épouse ont tenu à adresser ce message aux militant-e-s d'Amnesty International : « *Nous remercions sincèrement Amnesty d'avoir soutenu son cas et d'avoir contribué à sa libération. Votre travail de campagne a joué un rôle important pour lui permettre de retrouver sa famille et de recouvrer la liberté.* »

TURQUIE. UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS A ÉTÉ LIBÉRÉE

[AU 109/24] Le **4 mars 2025**, la défenseure des droits humains **Nimet Tanrikulu** a été libérée de prison à la suite de la décision provisoire prise par la cour pénale spéciale n° 24 d'Istanbul lors de la première audience de son procès. La cour lui a imposé une interdiction de voyager, assortie d'obligations de se présenter.

Nimet Tanrikulu s'est entretenue avec Amnesty International Turquie au lendemain de sa libération et a adressé ce message de remerciement à toutes les personnes qui ont agi en sa faveur : « *La solidarité, tout particulièrement la solidarité internationale, est très importante. Votre soutien m'a donné,*

ainsi qu'à d'autres détenues de la prison de Sincan, de la force tout au long de cette épreuve. Vous avez fait une énorme différence, ma libération n'aurait pas eu lieu sans vous. La solidarité permet de survivre. Un grand merci pour tout le dur travail que vous avez accompli. »



Nimet Tanrikulu © Private

MALI. UN AUTEUR ET MILITANT REMIS EN LIBERTÉ APRÈS AVOIR PURGÉ SA PEINE

[AU 49/24] Le **27 mars 2025**, l'auteur malien **Étienne Sissoko** a été libéré au bout d'une année de détention arbitraire, uniquement liée à l'exercice pacifique de son droit à la liberté d'expression.

Le 10 avril 2025, lors d'une réunion avec les nouveaux membres de la Commission nationale des droits de l'homme au Mali, le ministre de la Justice a désigné des sacs remplis de lettres, et a déclaré avoir reçu plus de 8 000 courriels d'Amnesty International appelant à la libération d'Étienne Sissoko.



Etienne Sissoko © Amnesty International

Ce dernier a adressé ce message à toutes les personnes qui se sont mobilisées en faveur de sa libération : « Douze mois d'enfermement. Douze mois de silence, de solitude, de prière, d'écriture. Douze mois qui n'ont pas seulement été une peine. Ce fut un pèlerinage. Un pèlerinage intérieur. Vers l'endurance. Vers l'écoute.

Vers ce lieu en soi où l'homme apprend à ne pas trahir ce qu'il croit juste, même dans l'obscurité. Merci à la presse nationale et internationale, aux amis, collègues, camarades, étudiants, qui ont veillé dans la dignité. Merci aux organisations de défense des droits humains, en particulier Amnesty International, la FIDH, aux ONG nationales, aux associations locales, aux hommes et femmes qui ont osé demander justice. »

TURQUIE. RÉTABLISSEMENT DES SOINS POUR UN DEMANDEUR D'ASILE

[AU 22/25] Depuis le **2 mai 2025**, le demandeur d'asile afghan **Tabriz Saifi** a retrouvé l'accès aux soins de santé gratuits, à la suite de l'annulation de la décision prise en février par la direction de la gestion des migrations de Bursa de rejeter la demande de protection internationale présentée par sa famille. Cette annulation signifie que le statut de demandeurs-euses d'asile de la famille a été rétabli.

Ce résultat n'aurait pas été possible sans la pression exercée sur les autorités depuis le lancement de l'action urgente.

La Fondation des droits humains de Turquie, qui a également soutenu la famille et transmis le cas de Tabriz Saifi à Amnesty International, a déclaré : « *l'action des militant-e-s d'Amnesty International et des autres personnes qui ont appelé les autorités à rétablir l'accès de Tabriz Saifi à des soins médicaux vitaux a joué un rôle crucial dans l'obtention de ce résultat. Au nom de Tabriz Saifi et de sa famille, nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui ont participé à cette action.* »

Contact :

Dépêche des Actions Urgentes du Service Travail Pour et avec les Personnes

Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris cedex 19

actionsurgentes@amnesty.fr